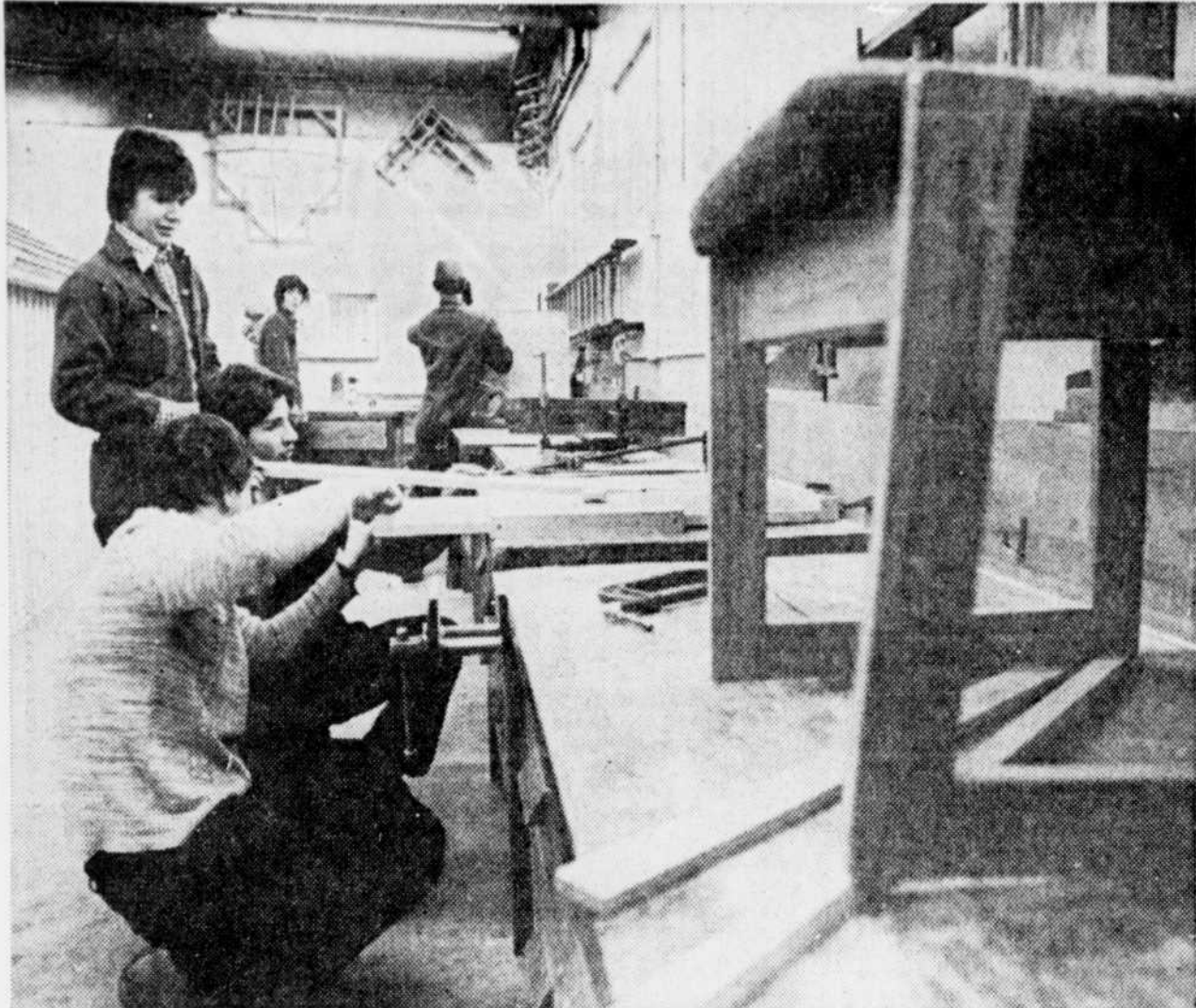


l'est du québec

sept-îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie

RI



L'atelier de construction et de menuiserie.

Le Soleil, Clément Thibault



L'atelier de soudure.

Le Soleil, Clément Thibault

L'école de Sainte-Croix, unique en son genre

par Marc SAINT-PIERRE

Il subsiste à Sainte-Croix de Lotbinière, à une trentaine de milles au sud-ouest de Québec, sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, une école un peu spéciale: c'est l'École d'agriculture de Sainte-Croix.

L'institution, qui a tout un quart de siècle d'existence, est l'unique du genre qui a résisté au temps. C'est une école privée et un pensionnat.

Le Québec en comptait plusieurs autrefois. Le vent d'intégration du début des années soixante, qui a bouleversé le système d'éducation, en a emporté la plus grande partie. Celles qui ont tenté de survivre seules, soumises notamment au versement annuel d'une subvention gouvernementale, sont disparues une à une. Sauf une...

"L'École d'agriculture de Sainte-Croix est une institution dont le Québec ne saurait se passer", explique son directeur, M. Alphonse Fortin, que LE SOLEIL a rencontré.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes: à peine 15 pour 100 des 1.200 nouveaux exploitants qui se lancent en agriculture au Québec annuellement — en reprenant la ferme familiale ou autrement — ont une formation académique adéquate, insiste M. Fortin.

L'école de Sainte-Croix est l'une des 16 institutions qui dispensent un cours de degré secondaire au Québec à l'heure actuelle. Quinze d'entre elles sont des polyvalentes du réseau public et l'option agricole qu'elles offrent à

leurs étudiants est une simple voie parmi d'autres.

L'école de Sainte-Croix est pour sa part unique. Son enseignement ne constitue pas une simple option mais sa raison d'être même, indique son directeur, M. Fortin.

Bilan remarquable

Son bilan demeure remarquable. L'école, ces trois dernières années, a "mis sur le marché" à elle seule un tiers environ de tous les diplômés en agriculture de niveau secondaire.

Bon an, mal an, l'École d'agriculture de Sainte-Croix décerne des diplômes à quelque 35 jeunes qui prendront la relève. D'une façon générale, 80 pour 100 de ces diplômés resteront en agriculture.

L'étudiant moyen de l'école de Sainte-Croix est le plus souvent un fils de cultivateur, il a 17 ou 18 ans et il provient des régions agricoles 2 ou 3, c'est-à-dire des deux grandes régions qui s'étendent sur les deux rives du fleuve ayant Québec pour point central.

Il devra posséder, en entrant à l'institution, un secondaire IV s'il s'inscrit au cours normal réparti sur deux années ou bien un secondaire V s'il choisit le cours intensif d'une seule année.

A sa sortie de l'école, il sera à même d'exploiter une ferme. Bien sûr, "il ne saura pas tout, mais les connaissances pratiques qu'il a accumulées d'une façon générale à la ferme

familiale s'appuieront désormais sur une formation technique et scientifique".

Des ressources

L'école de Sainte-Croix peut compter sur d'excellentes ressources humaines pour mener à bien son programme. Trois agronomes, un technologiste agricole et trois techniciens de métier dispensent l'enseignement.

Les cours sont fondamentalement axés sur l'option production animale, soit sur la production laitière. Les étudiants n'en touchent pas moins à des cours de français et d'anglais, de productions végétales, d'économie et d'administration, de comptabilité de l'entreprise agricole, de sociologie rurale, de génétique animale, etc.

Des cours de constructions rurales, de mécanique et de soudure sont également dispensés aux étudiants.

L'école de Sainte-Croix compte tous les équipements qu'il faut. Outre les salles de classe, l'école s'est dotée d'ateliers où chacun peut apprendre, par exemple, à édifier la structure d'un bâtiment de ferme, à souder une remorque ou construire une herse, ou encore à réparer un tracteur de ferme.

Une belle serre est à la disposition des étudiants intéressés à faire des expériences horticoles.

Mais surtout, l'école possède une belle ferme laitière de quelque 35 vaches. La ferme est exploitée par un ancien de l'école, Jacques Lévesque, de Sainte-Croix même, qui reçoit un

salaires de l'institution en plus d'être intéressé aux bénéfices. Le quota global de lait de la ferme est actuellement de 400.000 litres de lait annuellement et il sera porté à 500.000 litres en août.

Les étudiants s'y rendent à deux reprises au cours d'une semaine de cours, soit au total une heure et demie. Sous la supervision des professeurs, ils apprennent entre autres comment évaluer un animal, comment préparer une ration, comment préparer un animal pour une exposition, etc.

La ferme, dans son entier, représente quelque 200 arpents de terre. Elle est équipée de près de \$90.000 de machinerie et son bétail est évalué à une cinquantaine de milliers de dollars.

Le pensionnat

Les étudiants sont logés dans des résidences subdivisées de façon à ce qu'ils occupent chaque chambre à deux.

Ces résidences, au nombre de quatre, possèdent tous les équipements nécessaires aux étudiants pour assurer leur entretien.

L'atmosphère quasi familiale qui découle de ce système de résidence est encore renforcée par la présence de l'épouse du directeur, Mme Fortin, par exemple, n'hésitera pas à enlever du mur d'une chambre d'étudiant la photographie un tant soit peu provocante d'une pin-up.

\$450,000

Tout le complexe de Sainte-Croix coûte quelque \$450.000 à faire fonctionner annuellement.

Le ministère de l'Éducation — les diplômés décernés par l'institution sont de lui — verse une subvention annuelle de quelque \$300.000 pour assurer son fonctionnement. Autrefois, cette subvention était versée annuellement mais depuis 1976, un programme quinquennal assure à l'école une plus large marge de manoeuvre.

D'autres sommes sont versées par les Fondations Joseph-Rhéaume. L'école a également sa propre fondation pour assurer la survie de l'institution.

Enfin, la ferme laitière et le revenu tiré du pensionnat — un pensionnaire doit verser \$50 mensuellement et l'État y ajoute \$105 — peuvent éventuellement assurer d'autres revenus à l'École d'agriculture de Sainte-Croix.

L'institution n'a pas échappé au vent de la contestation. Cette année, l'école a été accusée de ne pas favoriser une réelle intégration de ses étudiants au monde agricole.

"Le problème vient du fait que l'agriculture se diversifie énormément ces années-ci", explique M. Fortin. L'école n'a vraisemblablement pas les

moyens d'offrir tout un éventail d'options à ceux qui le désiraient.

Il faudra que ce soit clair à l'avenir, conclut-il. L'école de Sainte-Croix offre un cours d'exploitant spécialisé dans la production laitière.

C'est à la consolidation de cette option que travailleront les différents intervenants à l'école de Sainte-Croix cette année, souligne M. Fortin.



Alphonse Fortin, le directeur de l'École d'agriculture de Sainte-Croix.

Le Soleil, Clément Thibault

Chaussez les confortables Scholl

VENTE

AVANT PAQUES

Épargnez maintenant sur les confortables chaussures Scholl de renommée mondiale. Il n'y a pas tous les modèles dans toutes les tailles. Alors dépêchez-vous!

CHAUSSURES POUR FEMMES

PRIX DE VENTE:

39.00 à 46.00

MAINTENANT

29⁹⁰ à 36⁹⁰

La vente se termine le 7 avril.

QUANTITES LIMITEES
MODELES DISCONTINUES
1/2 PRIX

Scholl

Magasin pour le Confort[®] des pieds

495, boul. Charest est, (Coin rue de l'Eglise) Québec 2, Tél.: 525-7949



Syndicat DE QUÉBEC

• Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys

SPÉCIAL de PÂQUES

10⁰⁰ de réduction sur tous nos modèles de perruques!

Pâques... c'est le goût de la nouveauté. Offrez-vous une nouvelle perruque et obtenez un rabais de 10.00

GRATUIT

De plus, à l'achat de votre perruque, vous recevrez gratuitement une brosse et un shampooing pour votre perruque. Valeur de 5.00

Cette offre se termine le 14 avril '79

Perruques, 6e étage, Mail St-Roch, Place Laurier, Place Fleur de Lys.

Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Carleton · Îles-de-la-Madeleine · Chandler · B

Pour ne pas se laisser museler, Pierre-J. Cloutier démissionne

en bref

Volley-ball

LEVIS — Le tournoi provincial de volley-ball récréatif Molson, commencé le 1er avril, se poursuivra les 6, 7 et 8 avril à la polyvalente de Lévis. Une soixantaine d'équipes masculines et féminines de tous les coins du Québec y participeront.

Auxiliaires d'hôpitaux

LEVIS — La réunion annuelle de l'Association des auxiliaires bénévoles d'hôpitaux de la région 03 aura lieu mercredi, le 4 avril à 14h, à l'édifice de l'Assurance-vie Desjardins, 200, des Commandeurs, Lévis.

Hockey mineur

LEVIS — Un festival de hockey mineur se déroulera à l'aréna de Lévis les 6, 7 et 8 avril. Des équipes de Lévis, Edmundston et de Ville Saint-Laurent participeront à ce festival dans les catégories pee wee, bantam et midget. De nombreuses activités parallèles sont prévues, notamment un souper canadien qui sera donné le 7 avril, de 16h à 20h, à l'aréna de Lévis. L'entrée est de \$2 pour les enfants et de \$3 pour les adultes. Le même soir, il y aura danse à l'école Champagnat (30, rue Champagnat, Lévis), à compter de 20h.

Maniement d'armes à feu

SAINT-PAMPHILE — Des cours de sécurité dans le maniement des armes à feu auront lieu aux dates et endroits suivants: Saint-Pamphile, comté de L'Islet, à la polyvalente, samedi 7 avril en soirée; polyvalente de Lévis, 7 avril, en soirée; auditorium de la polyvalente de Donnacona, mercredi 11 avril, et jeudi 12 avril, en soirée. Le nombre de personnes par cours étant limité, il est recommandé de s'inscrire à l'avance aux endroits précités.

Festival des Chevaliers de Colomb

DONNACONA — Plus de 25 équipes sont attendues à Donnacona les 7 et 8 avril pour participer au festival annuel de ballon sur glace des conseils de Chevaliers de Colomb du Québec. Cette compétition se veut une occasion de fraterniser pour les Chevaliers de la province alors que seuls les membres en règle peuvent y participer. Trois classes (A, B, C) réuniront les équipes participantes. Cet événement est sous la responsabilité du conseil 2814 des Chevaliers de Colomb de Donnacona.

Société d'histoire

LEVIS — La Société d'histoire régionale de Lévis tiendra sa prochaine assemblée au Centre Pierre-Georges-Roy (17, rue Notre-Dame, Lévis), le mercredi 4 avril à 20h. Au programme: une causerie, avec projection de diapositives, de M. Donald Guay, historien, sur le thème de "La vie populaire de 1850 à 1900".

Garage municipal de Lauzon

LAUZON — Le député de Lévis à l'Assemblée nationale, M. Jean Garon, a procédé lundi dernier, à une visite du garage municipal de Lauzon, récemment rénové. Les travaux commencés l'an dernier, sont maintenant complétés à 98 pour 100. Le coût total aura été de \$370,000, dont une somme pouvant aller jusqu'à \$150,000 accordée par le gouvernement du Québec dans le cadre du programme d'aide à la rénovation d'édifices municipaux (PAREM) de l'Opération solidarité économique (OSE). L'inauguration du nouveau garage devrait avoir lieu dans les prochaines semaines.

Vol de \$60,000

THETFORD MINES — La sûreté municipale de Thetford Mines poursuit difficilement ses recherches en vue de retracer les auteurs de l'important vol qui a été perpétré, il y a une dizaine de jours, à la boutique L'Hom, située dans le complexe commercial "Les Galeries de Thetford". Les cambrioleurs ont emporté pour une valeur de \$60,000 de complets, de paletots et de vestons en cuir et en suède. Selon un enquêteur, le vol aurait été réalisé par une bande professionnelle.

Les amoureux du vin

THETFORD MINES — Un cours intensif d'oenologie (science qui traite du vin, de sa préparation, de sa conservation, etc.) d'une durée de 24 heures, sera donné à Thetford Mines, au club des Elans ou à l'école polyvalente les 8 et 22 avril, ainsi que le 6 mai. Il sera présenté par M. Michel Morad, professeur à l'université du Québec et directeur de la Maison des vins de Québec. Vingt-cinq inscriptions seront acceptées par le responsable de cette initiative, M. Jean-Yves Paquet, 1784, rue Marier, à Thetford, tél. 335-5009 ou 338-0171, ext. 213 à l'école polyvalente de Thetford. Les frais exigés de \$50 incluent la dégustation d'un grand cru et de tous les autres vins utilisés à titre expérimental.

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Directeur du Conseil des ports nationaux à Sept-Îles depuis bientôt six ans, M. Pierre-J. Cloutier a remis sa démission, vendredi, pour reprendre ce qu'il appelle "sa liberté de parole et ma liberté d'action".

Au cours d'une conférence de presse convoquée à quelques minutes d'avis, après avoir d'abord informé l'autorité portuaire locale de ses intentions, M. Cloutier a laissé entendre qu'il ne jouissait plus de l'entière confiance des autorités des Ports nationaux du Canada surtout en raison de certaines prises de position de sa part; il a aussi évoqué des raisons de santé mais en précisant qu'il était "sur la voie du rétablissement le plus complet".

"J'ai senti une volonté de me museler ces derniers temps; je ne suis pas l'homme que se laisse manipuler. J'aimerais mieux quitter par les maisons que d'être un valet, pour qui que ce soit", a lancé M. Cloutier.

Prié d'expliquer de tels propos, M. Cloutier a dit croire que le Canadien National (CN), qui n'a jamais pris ses déclarations et questions publiques au sujet du traversier-rail entre Matane et la Côte-Nord, s'est adressé par lettre aux dirigeants des Ports nationaux, à Ottawa. "On aurait trop aimé cela que je me ferme", dit-il.

Le traversier-rail, projet piloté par la Compagnie de gestion de Matane (et contrôlé à 49 pour 100 par le CN), relie depuis quinze mois les villes de Matane, sur la Rivière-Sud, et Baie-Comeau, sur la Côte-Nord; Ottawa vient d'annoncer une participation financière pour que ce traversier se rende aussi à Port-Cartier à la fin de 1980, puis à Sept-Îles en 1982.

Sans être contre le principe d'un tel service, M. Cloutier fait des déclarations et pose plusieurs questions sur ce projet, surtout depuis un an.

"Qui a consulté qui dans ce dossier? Pourquoi les citoyens n'ont-ils pas été consultés?", demandait-il encore vendredi, en affirmant que le projet a été fait en fonction des grandes compagnies.

M. Cloutier a réclamé à plusieurs reprises que des études plus approfondies soient conduites sur les avantages et les inconvénients du traversier-rail à Port-Cartier et à Sept-Îles; il a demandé des études pour une liaison ferroviaire entre les deux villes; il veut savoir combien d'emplois seront créés ou perdus dans les prochaines années avec ce service de transport et de transbordement.

"Oui à un service maritime pour desservir la population des deux rives, mais pas à n'importe quel prix", a lancé M. Cloutier à la fin d'un

vibrant plaidoyer en faveur du développement régional.

Puis, M. Cloutier a annoncé qu'il appuyait le projet de service maritime interprovincial que M. C.-A. Girardin, de Rimouski, a soumis au ministre Otto Lang, le 1er mars dernier; ce projet prévoit une liaison entre la Rivière-Sud, la Côte-Nord, Terre-Neuve, les Îles-de-la-Madeleine et la Gaspésie.

"C'est le plus grand projet touristique qu'a connu la région, et capable d'améliorer le service maritime chez nous", a affirmé M. Cloutier.

Présent à la conférence de presse, M. Lucien-H. Morin, le président de l'autorité portuaire locale, a dit regretter ce départ et il a salué tout le travail accompli par M. Cloutier depuis que le port de Sept-Îles fait partie des Ports nationaux, soit depuis l'automne de 1973. L'autorité portuaire recueille environ \$500,000 par année de droits de port à Sept-Îles et emploie une dizaine de personnes. La direction sera assumée par les chefs de service en attendant la nomination d'un nouveau directeur, ce qui sera fait en avril par voie d'un concours public.

M. Cloutier, 52 ans, vit à Sept-Îles depuis 26 ans. En plus d'occuper différentes fonctions dans l'entreprise privée, M. Cloutier fut conseiller municipal, et un pilier dans plusieurs mouvements,

notamment la Chambre de commerce locale; depuis six ans, il a fait une promotion sans cesse grandissante en faveur "du super-port de Sept-Îles". Présentement, M. Cloutier est président de la corporation du cégep de la Côte-Nord et il travaille pour l'autonomie des campus de Hauteville et Sept-Îles.

L'ex-directeur du port a été

l'émence grise de plusieurs hommes politiques de la région; incidemment, il a dit s'être offert pour conseiller le candidat libéral dans Manicouagan en vue des élections générales du 22 mai, M. André Maltais.

Après quelques jours de vacances, M. Cloutier a fait savoir qu'il précèdera son orientation future.



M. Pierre-J. Cloutier a démissionné, vendredi, de son poste de directeur du Conseil des ports nationaux à Sept-Îles pour reprendre "sa liberté de parole".

Léger promet une réglementation sur l'hygiène industrielle d'ici 2 mois

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Le gouvernement du Québec n'attendra pas le projet de loi sur la santé et la sécurité au travail pour apporter des correctifs dans l'hygiène industrielle; le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, a promis hier à Sept-Îles, de déposer une réglementation à ce sujet devant l'Assemblée nationale, d'ici deux mois.

M. Léger a annoncé la nouvelle à l'issue d'une rencontre avec le député Denis Perron et les dirigeants des métallos de la Côte-Nord qui lui ont remis un dossier sur la pollution produite par les poussières rouges qui se répandent sur Sept-Îles, puis sur le bruit à l'intérieur des usines, de même que sur le déversement de résidus ferreux dans les rivières de la région, surtout la rivière Moisie.

Le ministre n'a pas voulu divulguer les grandes lignes de ces règlements qui seront étudiés incessamment par le conseil des ministres. En attendant ces mesures, M. Léger a dit qu'il demandera aux dirigeants du Service de protection de l'environnement d'accélérer les dossiers

déjà ouverts avec les compagnies minières de la Côte-Nord, plus particulièrement l'Iron Ore du Canada.

Tapis rouge

Les métallos ont demandé au ministre de mener une enquête sur la présence et les dangers des poussières de minerai de fer qui envahissent Sept-Îles lorsque les vents s'élèvent près du bassin de résidu de la compagnie Iron Ore.

Cette poussière, appelée le "tapis rouge", se répand sur la ville, indisposant les citoyens, et salissant les maisons, les automobiles, les rues et l'environnement.

Le coordonnateur des métallos, M. Lawrence McBrearty, a signalé au ministre que plusieurs syndiqués ont obtenu gain de cause, en 1977, devant la Cour des petites créances, pour des dommages que ces poussières avaient causés à leurs automobiles.

Selon M. McBrearty, les démarches entreprises depuis auprès de l'Iron Ore n'ont pas donné les résultats escomptés. Il a donc demandé au ministre de l'Environnement d'intervenir "pour forcer la compagnie à prendre ses responsabilités".

M. Léger a demandé un rapport détaillé sur cette affaire, et il a prié le député Perron de le tenir informé à ce sujet.

Le bruit

Les métallos ont remis à M. Léger une copie de la correspondance échangée entre eux, l'Iron Ore et les Services de l'environnement, ces trois dernières années, au sujet de la pollution par le bruit dans les usines.

M. McBrearty a fait valoir, hier, que des améliorations importantes restaient à être apportées malgré les changements survenus ces dernières années, et que les travailleurs ont montré en 1978, par une grève de cinq mois, leur détermination à protéger leur santé au travail.

C'est surtout au problème du bruit que se sont attaqués les métallos depuis deux ans, réclamant la construction d'une cabine insonorisée pour le préposé oeuvrant dans le secteur du refroidissement des boulettes de fer.

Dans une lettre adressée

au vice-président exécutif de l'Iron Ore, le 25 janvier 1979, le directeur général de l'environnement industriel au SPE, M. Jean-A. Roy, constatant les lenteurs de l'Iron Ore dans cette affaire, dit "référer ce dossier à notre service du contentieux qui prendra les décisions qui s'imposent".

De plus, M. Roy donne jusqu'au 1er juin 1979 à l'Iron Ore pour contrôler les poussières à l'alimentation d'une ligne de durcissement du fer, de même qu'au chargement de bentonite, et pour réduire le bruit aux engrenages des broyeurs de minerai.

Enfin, les métallos ont rappelé à M. Léger les dégâts causés par la compagnie Québec Cartier avec les déversements de résidus des usines de Mont-Wright dans les eaux de la rivière Moisie,

réputée pour le saumon de l'Atlantique.

Selon des dirigeants syndicaux, M. Léger a paru surpris par certains éléments du dossier et il a promis, comme il l'a répété à la presse ensuite, de donner les instructions pour faire accélérer les démarches dans ces affaires.

M. Léger était de passage à Sept-Îles, hier, pour le lancement de la dixième campagne de financement du Parti québécois dans la circonscription de Duplessis; il a incité les quelque 50 partisans réunis dans un hôtel local à faire leur part pour atteindre l'objectif de \$22,000 fixé pour Duplessis. Les dirigeants péquistes veulent aussi porter de 1,700 à 2,500 le nombre de militants en règle dans la plus grande circonscription du Québec.

CSC AVIS PUBLIC
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE
DE CHARLESBOURG
COMTE DE CHARLESBOURG
Conformément à l'article 107 de la Loi de l'Instruction publique, avis est, par la présente, donné que la liste des électeurs a été déposée à mon bureau le deux (2) avril 1979. Plus précisément, cette liste est celle des personnes qui ont la qualité d'électeur dans les quartiers de la Commission scolaire de Charlesbourg où une élection doit être tenue le onzième (11e) jour du mois de juin 1979. La votation, s'il y a lieu, se tiendra dans les quartiers numéros: 5, 7, 8, 9, 12 et 18. Pour être inscrite sur la liste des électeurs, une personne: a) doit avoir au moins dix-huit (18) ans et être citoyen canadien; b) doit être domiciliée dans la municipalité scolaire ou être propriétaire d'un bien-fonds ou d'un bâtiment et être inscrite comme tel au rôle d'évaluation; c) ne doit pas être frappée d'une incapacité légale autre que la minorité.

Dans les quinze (15) jours de l'avis de dépôt de la liste, quiconque voit que son nom ou celui d'une autre personne a été omis ou inscrit sans droit sur la liste peut déposer à ce sujet une demande écrite en inscription ou en radiation, au bureau du directeur général, à mon bureau situé à 5125, 2e avenue, Charlesbourg, G1H 6L2, le 2 avril 1979.

Russel Leduc,
Président d'élection

COMMISSION SCOLAIRE SAINTE-FOY AVIS PUBLIC LISTE DES ELECTEURS

Avis public est, par le présent, donné à tout citoyen canadien âgé d'au moins 18 ans et domicilié ou propriétaire d'un bien-fonds ou d'un bâtiment dans cette municipalité, que la liste des électeurs est déposée à mon bureau où elle peut être examinée par les intéressés, pendant quinze jours, à compter de cet avis. Durant ce temps, quiconque croit que son nom ou celui d'une autre personne a été omis ou inscrit sans droit sur la liste peut déposer à ce sujet une demande écrite en inscription ou en radiation, au bureau du directeur général.

La liste des électeurs sera homologuée, avec ou sans amendements, à la session des commissaires qui aura lieu le 24 avril 1979, au siège social de la Commission scolaire Sainte-Foy, 1000, avenue Joli-Bois, Sainte-Foy, à 20h00. A compter de ce jour, la liste des électeurs entrera en vigueur et le demeurera jusqu'à constitution d'une nouvelle liste.

Donné à Sainte-Foy ce 2e jour du mois d'avril 1979.
Jacques FLEURANT,
Directeur général.

Ci-après la nomenclature des quartiers où il y aura élection le 11 juin 1979 et pour lesquels la liste des électeurs a été constituée:

Quartier 03: Sainte-Geneviève
Quartier 10: St-Jean-Baptiste-de-la-Salle
Quartier 11: Notre-Dame-de-Foy
Quartier 13: Ste-Isabelle
Quartier 14: St-Louis-de-France
Quartier 15: St-Yves

Un exemplaire, pour consultation, sera affiché du 2 au 16 avril à l'église des quartiers ci-dessus mentionnés. Le bureau du directeur général est situé au:

1000, avenue Joli-Bois, Sainte-Foy.
HEURES D'OUVERTURE:
8h.45 à 11h.45
13h.00 à 16h.30
du lundi au vendredi inclusivement.

COLLÈGE O'SULLIVAN LIMOULOU

Cours régulier de deux ans

- commis comptable; cours intensif d'un an • sténo-dactylo
- commis de bureau • secrétaire de service

Secrétariat: Cours intensif d'un an

«UNE COMPÉTENCE QU'ON RECONNAÎT»

1008, 3e Avenue, Limoulo, Tél.: 523-4769

Sears

- Place Fleur de Lys
- Place Laurier
- Galeries Chagnon

Venez rencontrer notre personnel qualifié pour le choix d'une de ces bagues

Sears croit en vous donnant une bonne valeur pour votre argent... que ce soit pour une pierre synthétique ou un véritable diamant. Nous vous le prouvons avec notre garantie ou satisfaction ou remboursement. Nos employés qualifiés se feront une joie de vous montrer notre sélection de bagues pour hommes, dames ou enfants tout en vous donnant des conseils sur différents points. 3 modèles illustrés de notre sélection de bagues en or jaune 10K pour dames. Tailles: 5 à 8. Aussi 1/2 taille.

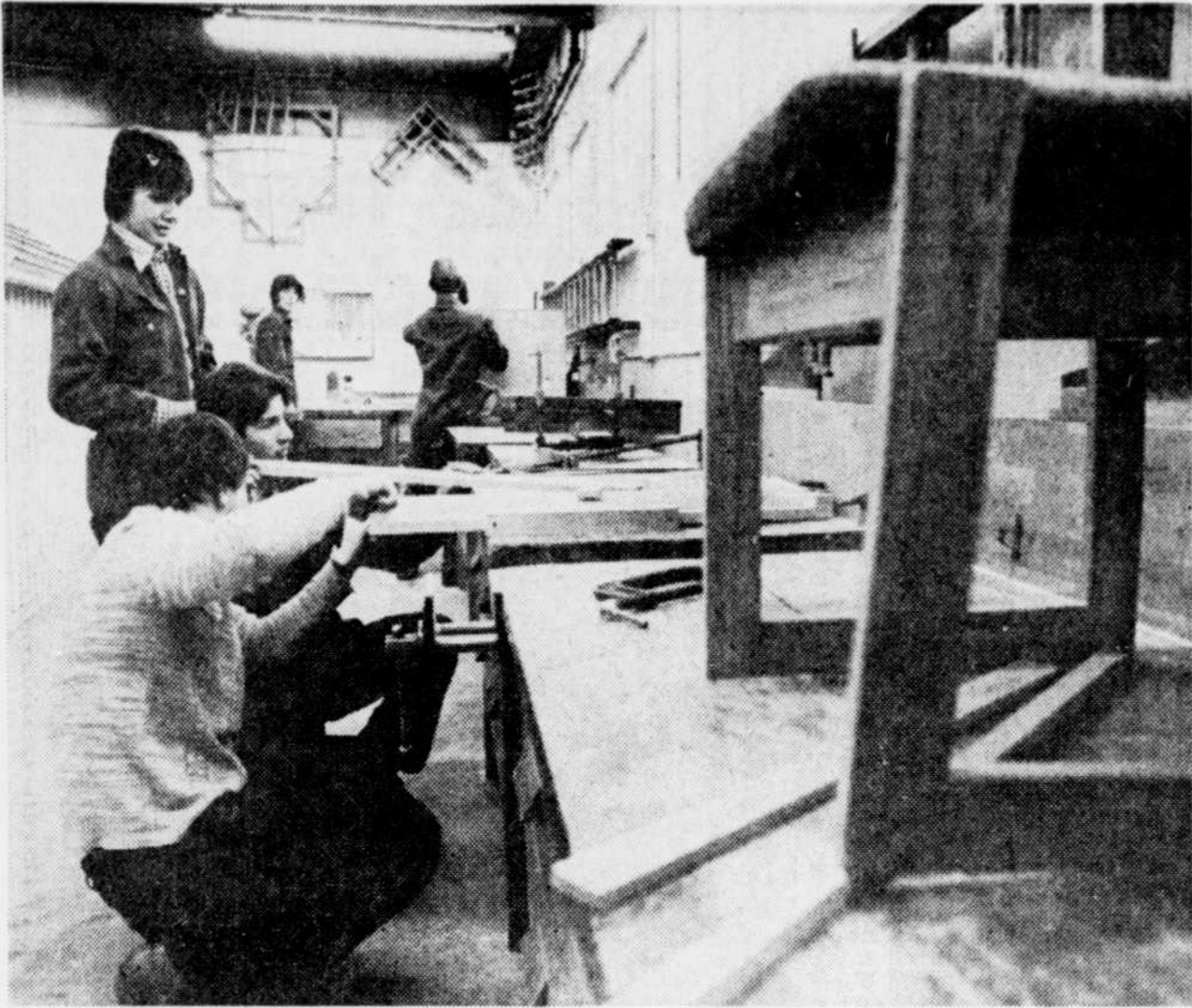
a-Un véritable grenat, monture sculptée. # 34 885 \$75
b-Noeud d'amour en or jaune 10K # 34 831 \$100
c-Une véritable opale entourée de 4 véritables grenats sur monture contemporaine. # 34 934 \$106

Bijoux-Rayon 4

Simpsons-Sears Limitée

le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-



Le Soleil, Clément Thibeault

L'atelier de construction et de menuiserie.



Le Soleil, Clément Thibeault

L'atelier de soudure.

L'école de Sainte-Croix, unique en son genre

par Marc SAINT-PIERRE

Il subsiste à Sainte-Croix de Lotbinière, à une trentaine de milles au sud-ouest de Québec, sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, une école un peu spéciale: c'est l'École d'agriculture de Sainte-Croix.

L'institution, qui a tout un quart de siècle d'existence, est l'unique du genre qui a résisté au temps. C'est une école privée et un pensionnat.

Le Québec en comptait plusieurs autrefois. Le vent d'intégration du début des années soixante, qui a bouleversé le système d'éducation, en a emporté la plus grande partie. Celles qui ont tenté de survivre seules, soumises notamment au versement annuel d'une subvention gouvernementale, sont disparues une à une. Sauf une...

L'École d'agriculture de Sainte-Croix est une institution dont le Québec ne saurait se passer, explique son directeur, M. Alphonse Fortin, que LE SOLEIL a rencontré.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes: à peine 15 pour 100 des 1.200 nouveaux exploitants qui se lancent en agriculture au Québec annuellement — en reprenant la ferme familiale ou autrement — ont une formation académique adéquate, insiste M. Fortin.

L'école de Sainte-Croix est l'une des 16 institutions qui dispensent un cours de degré secondaire au Québec à l'heure actuelle. Quinze d'entre elles sont des polyvalentes du réseau public et l'option agricole qu'elles offrent à

leurs étudiants est une simple voie parmi d'autres.

L'école de Sainte-Croix est pour sa part unique. Son enseignement ne constitue pas une simple option mais sa raison d'être même, indique son directeur, M. Fortin.

Bilan remarquable

Son bilan demeure remarquable. L'école, ces trois dernières années, a "mis sur le marché" à elle seule un tiers environ de tous les diplômés en agriculture de niveau secondaire.

Bon an, mal an, l'École d'agriculture de Sainte-Croix décerne des diplômes à quelque 35 jeunes qui prendront la relève. D'une façon générale, 80 pour 100 de ces diplômés resteront en agriculture.

L'étudiant moyen de l'école de Sainte-Croix est le plus souvent un fils de cultivateur, il a 17 ou 18 ans et il provient des régions agricoles 2 ou 3, c'est-à-dire des deux grandes régions qui s'étendent sur les deux rives du fleuve ayant Québec pour point central.

Il devra posséder, en entrant à l'institution, un secondaire IV s'il s'inscrit au cours normal réparti sur deux années ou bien un secondaire V s'il choisit le cours intensif d'une seule année.

À sa sortie de l'école, il sera à même d'exploiter une ferme. Bien sûr, "il ne saura pas tout, mais les connaissances pratiques qu'il a accumulées d'une façon générale à la ferme

familiale s'appuieront désormais sur une formation technique et scientifique".

Des ressources

L'école de Sainte-Croix peut compter sur d'excellentes ressources humaines pour mener à bien son programme. Trois agronomes, un technologiste agricole et trois techniciens de métier dispensent l'enseignement.

Les cours sont fondamentalement axés sur l'option production animale, soit sur la production laitière. Les étudiants n'en touchent pas moins à des cours de français et d'anglais, de productions végétales, d'économie et d'administration, de comptabilité de l'entreprise agricole, de sociologie rurale, de génétique animale, etc.

Des cours de constructions rurales, de mécanique et de soudure sont également dispensés aux étudiants.

L'école de Sainte-Croix compte tous les équipements qu'il faut. Outre les salles de classe, l'école s'est dotée d'ateliers où chacun peut apprendre, par exemple, à édifier la structure d'un bâtiment de ferme, à souder une remorque ou construire une herse, ou encore à réparer un tracteur de ferme.

Une belle serre est à la disposition des étudiants intéressés à faire des expériences horticoles.

Mais surtout, l'école possède une belle ferme laitière de quelque 35 vaches. La ferme est exploitée par un ancien de l'école, Jacques Lévesque, de Sainte-Croix même, qui reçoit un

salaires de l'institution en plus d'être intéressé aux bénéfices. Le quota global de lait de la ferme est actuellement de 400.000 litres de lait annuellement et il sera porté à 500.000 litres en août.

Les étudiants s'y rendent à deux reprises au cours d'une semaine de cours, soit au total une heure et demie. Sous la supervision des professeurs, ils apprennent entre autres comment évaluer un animal, comment préparer une ration, comment préparer un animal pour une exposition, etc.

La ferme, dans son entier, représente quelque 200 arpents de terre. Elle est équipée de près de \$90.000 de machinerie et son bétail est évalué à une cinquantaine de milliers de dollars.

Le pensionnat

Les étudiants sont logés dans des résidences subdivisées de façon à ce qu'ils occupent chaque chambre à deux.

Ces résidences, au nombre de quatre, possèdent tous les équipements nécessaires aux étudiants pour assurer leur entretien.

L'atmosphère quasi familiale qui découle de ce système de résidence est encore renforcée par la présence de l'épouse du directeur, Mme Fortin, par exemple, n'hésitera pas à enlever du mur d'une chambre d'étudiant la photographie un tant soit peu provocante d'une pin-up.

\$450,000

Tout le complexe de Sainte-Croix coûte quelque \$450,000 à faire fonctionner annuellement.

Le ministère de l'Éducation — les diplômes décernés par l'institution sont de lui — verse une subvention annuelle de quelque \$300,000 pour assurer son fonctionnement. Autrefois, cette subvention était versée annuellement mais depuis 1976, un programme quinquennal assure à l'école une plus large marge de manoeuvre.

D'autres sommes sont versées par les Fondations Joseph-Rhéaume. L'école a également sa propre fondation pour assurer la survie de l'institution.

Enfin, la ferme laitière et le revenu tiré du pensionnat — un pensionnaire doit verser \$50 mensuellement et l'État y ajoute \$105 — peuvent éventuellement assurer d'autres revenus à l'École d'agriculture de Sainte-Croix.

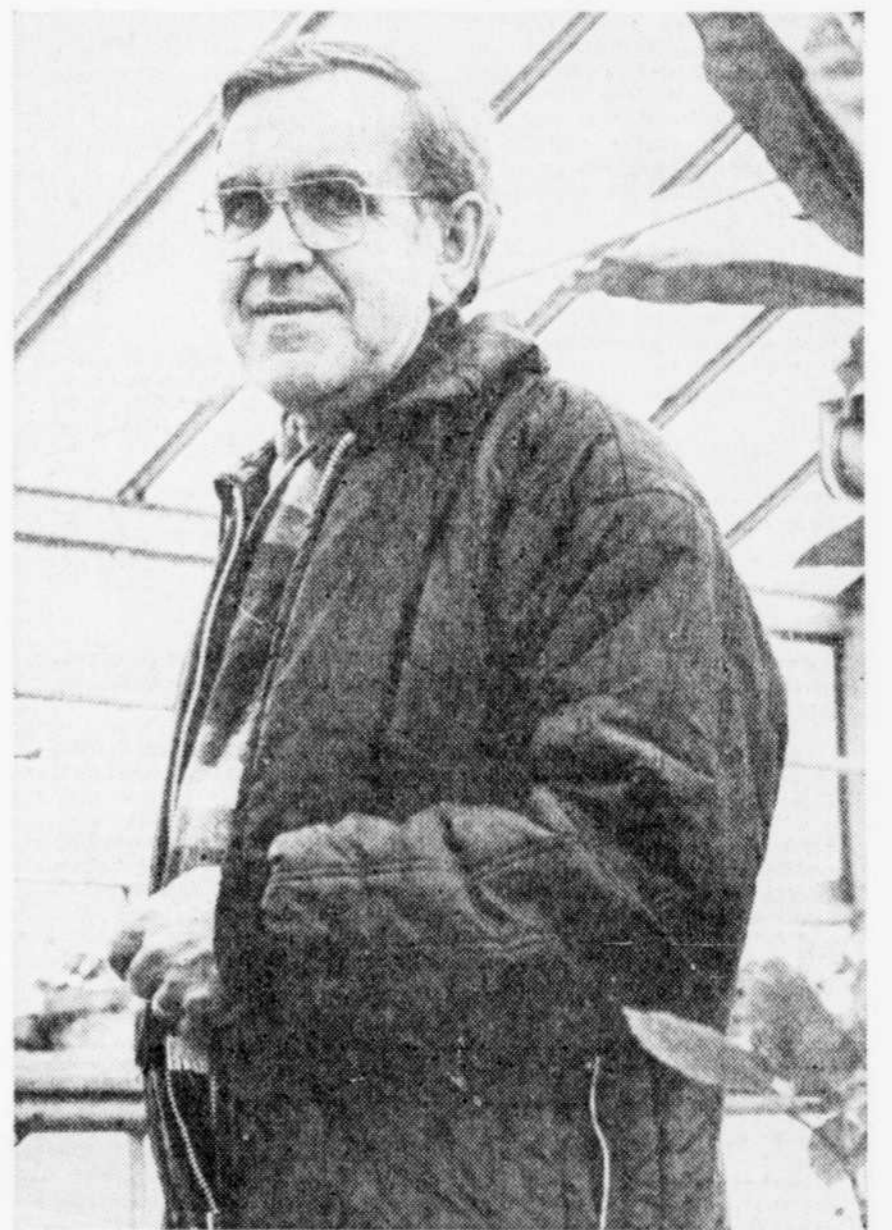
L'institution n'a pas échappé au vent de la contestation. Cette année, l'école a été accusée de ne pas favoriser une réelle intégration de ses étudiants au monde agricole.

Le problème vient du fait que l'agriculture se diversifie énormément ces années-ci, explique M. Fortin. L'école n'a vraisemblablement pas les

moyens d'offrir tout un éventail d'options à ceux qui le désireraient.

Il faudra que ce soit clair à l'avenir, conclut-il. L'école de Sainte-Croix offre un cours d'exploitant spécialisé dans la production laitière.

C'est à la consolidation de cette option que travailleront les différents intervenants à l'école de Sainte-Croix cette année, souligne M. Fortin.



Le Soleil, Clément Thibeault

Alphonse Fortin, le directeur de l'École d'agriculture de Sainte-Croix.

Chaussez les confortables Scholl

VENTE

AVANT PAQUES

Épargnez maintenant sur les confortables chaussures Scholl de renommée mondiale. Il n'y a pas tous les modèles dans toutes les tailles. Alors dépêchez-vous!

CHAUSSURES POUR FEMMES

PRIX DE VENTE:

39.00 à 46.00

MAINTENANT

29⁹⁰ à 36⁹⁰

La vente se termine le 7 avril.

QUANTITES LIMITEES
MODELES DISCONTINUES

1/2 PRIX

Magasin pour le Confort® des pieds

495, boul. Charest est, (Coin rue de l'Église) Québec 2, Tél.: 525-7949



Syndicat
DE QUÉBEC

Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys

SPÉCIAL de PÂQUES

10⁰⁰ de réduction sur tous nos modèles de perruques!

Pâques... c'est le goût de la nouveauté. Offrez-vous une nouvelle perruque et obtenez un rabais de 10.00

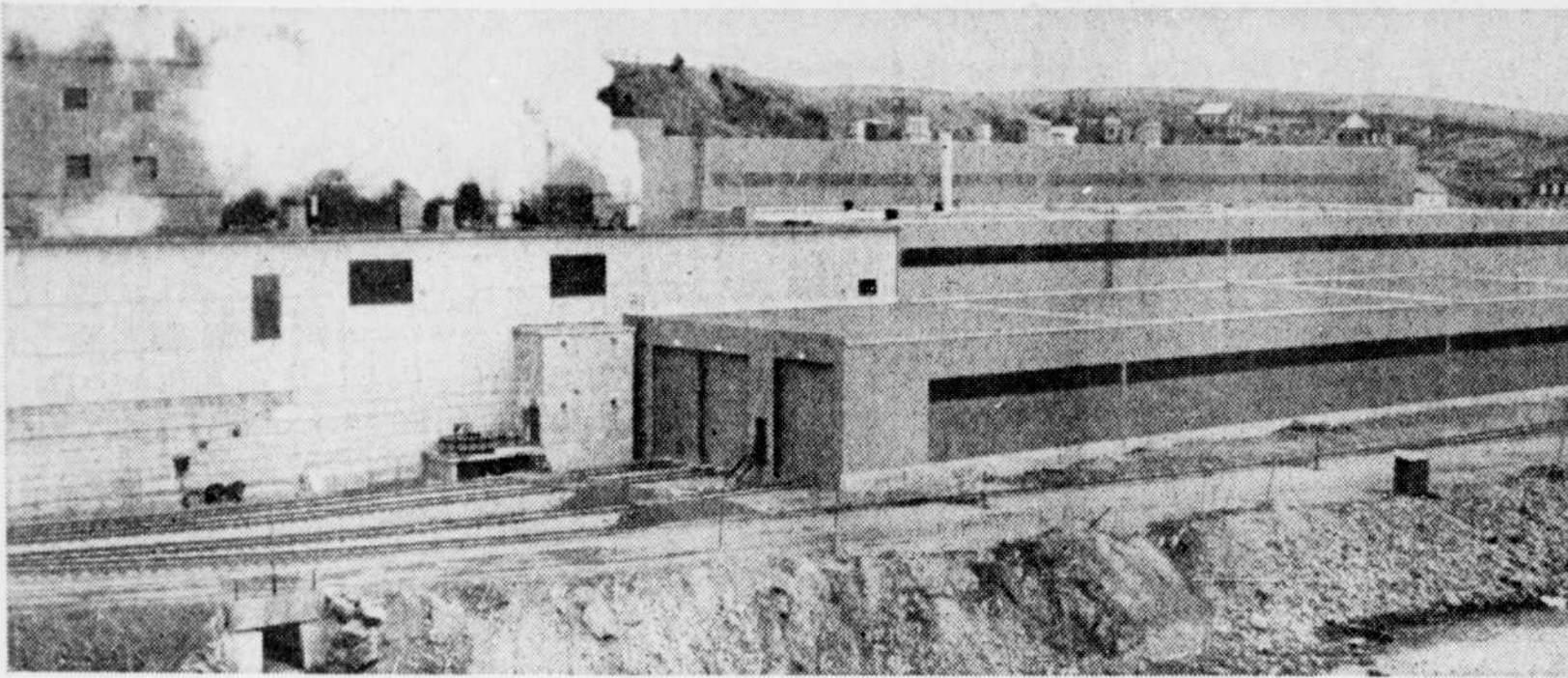
GRATUIT

De plus, à l'achat de votre perruque, vous recevrez gratuitement une brosse et un shampooing pour votre perruque. Valeur de 5.00

Cette offre se termine le 14 avril '79

Perruques, 6e étage, Mail St-Roch, Place Laurier, Place Fleur de Lys.

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymon



Les travailleurs à la Compagnie de papier Charlevoix, dont une grande partie des actions sont détenues par Donohue, sont en grève depuis le 20 octobre dernier.

Le chef syndical de la Donohue lance un appel à la solidarité

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

CLERMONT — Le président du Syndicat des travailleurs du papier de Clermont, M. Normand Gagnon, a ex-

horté les grévistes de la Donohue et leurs femmes à se serrer les coudes plus que jamais à la suite de la nomination d'un médiateur dans le dossier.

Selon M. Gagnon, le média-

teur, M. Robert Chagnon, tiendra compte du rapport de force s'il vient à devoir produire certaines recommandations dans le dossier. S'il percevait une certaine division parmi les grévistes, cela pourrait l'influencer dans la

rédaction de son rapport.

M. Gagnon avait été invité, en compagnie du comité de négociations syndical, à prendre la parole lors d'une assemblée, réunissant 150 femmes, au sous-sol de l'égli-

se de Clermont. En après-midi, il s'était entretenu avec 300 travailleurs, lors d'une assemblée d'information.

Après que le négociateur, M. Claude Rioux, eut fait une rétrospective du déroulement des négociations depuis avril 1978, le chef syndical a tenu à faire une mise au point, relativement à la formation d'un nouveau comité de femmes, s'étant donné comme mandat d'accélérer les négociations pour en arriver au règlement du conflit le plus tôt possible. "Ce comité est néfaste dans les moments que nous vivons actuellement", a lancé le président du syndicat, en ajoutant qu'il aurait plutôt préféré la formation d'un comité de commerçants et d'associations "non pas pour aller nous détruire, mais pour nous appuyer".

Médiation

Pour M. Claude Rioux, les prochaines séances de médiation seront sans doute ardues, mais elles valent la peine d'être tentées si chacune des parties se présente avec la ferme intention de travailler pour faire avancer les négociations. Il a d'ailleurs assuré l'assistance que du côté syndical, ce serait le cas.

plus brefs délais et les meilleurs intérêts de tous".

"C'est pourquoi, dit-il, j'invite toutes les anciennes employées qui désirent reprendre leur travail, à communiquer avec moi par lettre ou au numéro de téléphone 397-5665."

M. Léo Lessard s'engage de plus à rémunérer les employées, non pas selon les normes du comité paritaire de la robe, mais bien de leur verser les salaires qui avaient été négociés par les parties patronale et syndicale, ce qui porterait à \$4,72 l'heure le salaire d'une couturière.

On rappelle que les quelque 75 employées syndiquées de l'entreprise Léo Lessard Inc. appartenaient à la section 298 affiliée à la FTQ et que le droit de grève à cette entreprise avait été voté dans un pourcentage de 77 pour 100 lors d'une assemblée générale tenue le 25 août dernier.

Le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, a annoncé en début de semaine la nomination d'un médiateur dans ce conflit qui dure depuis le 20 octobre dernier.

Les deux parties ont été convoquées à une première rencontre devant M. Chagnon aujourd'hui.

Retour au travail à l'usine Léo Lessard de Saint-Joseph

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — D'ici deux semaines, le travail reprendra à l'usine Léo Lessard Inc., à Ville Saint-Joseph de Beauce, qui se spécialise dans la fabrication de vêtements pour dames.

On rappelle qu'à cette entreprise beauceronne, un

conflit de travail durait depuis le 20 novembre et qu'il a pris fin ces jours derniers, par la révocation de l'accréditation syndicale.

Ce serait à la suite d'une vérification faite par le commissaire-enquêteur qu'on a constaté que la partie syndicale ne s'était pas conformée à la partie de la loi du Code du travail sur la cotisation

personnelle d'un syndiqué.

Joint par téléphone à son bureau de Saint-Joseph, M. Léo Lessard a déclaré au SOLEIL "qu'il désire informer les employées que tous les désagréments occasionnés par ce conflit de travail sont choses du passé et qu'aujourd'hui il faut repartir à neuf et remettre l'entreprise en marche dans les

Echange entre Lévisiens et Grand-Quévillais, cet été

par Michel DAVID

LEVIS — Une quarantaine de jeunes Lévisiens et Lévisiennes participeront, cet été, à un échange culturel entre les villes jumelées de Lévis et de Grand-Quévilly, en Normandie française.

C'est le 13 mai 1969 que la ville de Lévis et la commune de Grand-Quévilly procédaient à une entente de jumelage dans le but de favoriser des échanges à caractère culturel et social entre leurs populations.

Un premier échange eut lieu en 1976, initiative dont bénéficièrent 40 Lévisiens et Grand-Quévillais. Devant le succès qu'a connu cette expérience, on a décidé de la répéter cette année.

L'échange 1979 est dû à l'initiative de la ville de Lévis, de la Commission scolaire régionale Louis-Frêchette, du cégep de Lévis-Lauzon, du couvent de Lévis, ainsi que de la Jeune Chambre de Lévis-Lauzon.

Les participants, garçons et filles, travailleurs ou étu-

dants, devront être âgés de 16 à 21 ans, et avoir la possibilité d'accueillir un participant français chez eux du 30 juin au 16 juillet. Le voyage en France aura lieu du 5 au 20 août.

Chacun des 40 participants devra s'attendre à déboursier \$350, le surplus étant financé par les diverses institutions impliquées dans le projet, et par d'éventuels commanditaires. Toute information peut être obtenue auprès des responsables dans chacune des institutions ci-haut mentionnées.

CSC AVIS PUBLIC
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE
DE CHARLESBOURG
COMTE DE CHARLESBOURG
Conformément à l'article 107 de la Loi de l'Instruction publique, avis est, par la présente, donné que la liste des électeurs a été déposée à mon bureau le deux (2) avril 1979. Plus précisément, cette liste est celle des personnes qui ont la qualité d'électeur dans les quartiers de la Commission scolaire de Charlesbourg ou une élection doit être tenue le onzième (11e) jour du mois de juin 1979. La votation, s'il y a lieu, se tiendra dans les quartiers numéros: 5, 7, 8, 9, 12 et 18. Pour être inscrite sur la liste des électeurs, une personne: a) doit avoir au moins dix-huit (18) ans et être citoyen canadien; b) doit être domiciliée dans la municipalité scolaire ou être propriétaire d'un bien-fonds ou d'un bâtiment et être inscrite comme tel au rôle d'évaluation; c) ne doit pas être frappée d'une incapacité légale autre que la minorité. Dans les quinze (15) jours de l'avis de dépôt de la liste, quiconque croit que son nom ou celui d'une autre personne a été omis ou inscrit sans droit sur la liste peut déposer à ce sujet une demande écrite en inscription ou en radiation à mon bureau situé à 5125, 2e Av. ouest, Charlesbourg, G1H 6L2. Donné à Charlesbourg, ce 2 avril 1979.
Russel Ledue,
Président d'élection

COMMISSION SCOLAIRE SAINTE-FOY AVIS PUBLIC LISTE DES ÉLECTEURS
Avis public est, par le présent, donné à tout citoyen canadien âgé d'au moins 18 ans et domicilié ou propriétaire d'un bien-fonds ou d'un bâtiment dans cette municipalité, que la liste des électeurs est déposée à mon bureau où elle peut être examinée par les intéressés, pendant quinze jours, à compter de cet avis. Durant ce temps, quiconque croit que son nom ou celui d'une autre personne a été omis ou inscrit sans droit sur la liste peut déposer à ce sujet une demande écrite en inscription ou en radiation, au bureau du directeur général. La liste des électeurs sera homologuée, avec ou sans amendements, à la session des commissaires qui aura lieu le 24 avril 1979, au siège social de la Commission scolaire Sainte-Foy, 1000, avenue Joli-Bois, Sainte-Foy, à 20h00. A compter de ce jour, la liste des électeurs entrera en vigueur et le demeurera jusqu'à constitution d'une nouvelle liste. Donné à Sainte-Foy ce 2e jour du mois d'avril 1979.
Jacques FLEURANT,
Directeur général.
Ci-après la nomenclature des quartiers où il y aura élection le 11 juin 1979 et pour lesquels la liste des électeurs a été constituée:
Quartier 03: Sainte-Geneviève
Quartier 10: St-Jean-Baptiste-de-la-Salle
Quartier 11: Notre-Dame-de-Foy
Quartier 13: Ste-Isabelle
Quartier 14: St-Louis-de-France
Quartier 15: St-Yves
Un exemplaire, pour consultation, sera affiché du 2 au 16 avril à l'église des quartiers ci-dessus mentionnés. Le bureau du directeur général est situé au:
1000, avenue Joli-Bois, Sainte-Foy.
HEURES D'OUVERTURE:
8h.45 à 11h.45
13h.00 à 16h.30
du lundi au vendredi inclusivement.

COLLÈGE O'SULLIVAN LIMOULOU
Cours régulier de deux ans
• commis comptable: cours intensif d'un an • sténo-dactylo
• commis de bureau • secrétaire de service
Secrétariat: Cours intensif d'un an
«UNE COMPÉTENCE QU'ON RECONNAÎT»
1008, 3e Avenue, Limoulo, Tél.: 523-4769

en bref

Volley-ball

LEVIS — Le tournoi provincial de volley-ball récréatif Molson, commencé le 1er avril, se poursuivra les 6, 7 et 8 avril à la polyvalente de Lévis. Une soixantaine d'équipes masculines et féminines de tous les coins du Québec y participeront.

Auxiliaires d'hôpitaux

LEVIS — La réunion annuelle de l'Association des auxiliaires bénévoles d'hôpitaux de la région 03 aura lieu mercredi, le 4 avril à 14h, à l'édifice de l'Assurance-vie Desjardins, 200, des Commandeurs, Lévis.

Hockey mineur

LEVIS — Un festival de hockey mineur se déroulera à l'aréna de Lévis les 6, 7 et 8 avril. Des équipes de Lévis, Edmundston et de Ville Saint-Laurent participeront à ce festival dans les catégories pee wee, bantam et midget. De nombreuses activités parallèles sont prévues, notamment un souper canadien qui sera donné le 7 avril, de 16h à 20h, à l'aréna de Lévis. L'entrée est de \$2 pour les enfants et de \$3 pour les adultes. Le même soir, il y aura danse à l'école Champagnat (30, rue Champagnat, Lévis), à compter de 20h.

Maniement d'armes à feu

SAINT-PAMPHILE — Des cours de sécurité dans le maniement des armes à feu auront lieu aux dates et endroits suivants: Saint-Pamphile, comté de L'Islet, à la polyvalente, samedi 7 avril en soirée; polyvalente de Lévis, 7 avril, en soirée; auditorium de la polyvalente de Donnacona, mercredi 11 avril, et jeudi 12 avril, en soirée. Le nombre de personnes par cours étant limité, il est recommandé de s'inscrire à l'avance aux endroits précités.

Festival des Chevaliers de Colomb

DONNACONA — Plus de 25 équipes sont attendues à Donnacona les 7 et 8 avril pour participer au festival annuel de ballon sur glace des conseils de Chevaliers de Colomb du Québec. Cette compétition se veut une occasion de fraterniser pour les Chevaliers de la province alors que seuls les membres en règle peuvent y participer. Trois classes (A, B, C) réuniront les équipes participantes. Cet événement est sous la responsabilité du conseil 2814 des Chevaliers de Colomb de Donnacona.

Société d'histoire

LEVIS — La Société d'histoire régionale de Lévis tiendra sa prochaine assemblée au Centre Pierre-Georges-Roy (17, rue Notre-Dame, Lévis), le mercredi 4 avril à 20h. Au programme: une causerie, avec projection de diapositives, de M. Donald Guay, historien, sur le thème de "La vie populaire de 1850 à 1900".

Garage municipal de Lauzon

LAUZON — Le député de Lévis à l'Assemblée nationale, M. Jean Garon, a procédé lundi dernier à une visite du garage municipal de Lauzon, récemment rénové. Les travaux commencés l'an dernier sont maintenant complétés à 98 pour 100. Le coût total aura été de \$370,000, dont une somme pouvant aller jusqu'à \$150,000 accordée par le gouvernement du Québec dans le cadre du programme d'aide à la rénovation d'édifices municipaux (PAREM) de l'Opération solidarité économique (OSE). L'inauguration du nouveau garage devrait avoir lieu dans les prochaines semaines.

Vol de \$60,000

THETFORD MINES — La sûreté municipale de Thetford Mines poursuit difficilement ses recherches en vue de retracer les auteurs de l'important vol qui a été perpétré, il y a une dizaine de jours, à la boutique L'Hom, située dans le complexe commercial "Les Galeries de Thetford". Les cambrioleurs ont emporté pour une valeur de \$60,000 de complets, de paletots et de vestons en cuir et en suède. Selon un enquêteur, le vol aurait été réalisé par une bande professionnelle.

Les amoureux du vin

THETFORD MINES — Un cours intensif d'œnologie (science qui traite du vin, de sa préparation, de sa conservation, etc.) d'une durée de 24 heures, sera donné à Thetford Mines, au club des Elans ou à l'école polyvalente les 8 et 22 avril, ainsi que le 6 mai. Il sera présenté par M. Michel Morad, professeur à l'université du Québec et directeur de la Maison des vins de Québec. Vingt-cinq inscriptions seront acceptées par le responsable de cette initiative, M. Jean-Yves Paquet, 1784, rue Marier, à Thetford, tél. 335-5009 ou 338-0171, ext. 213 à l'école polyvalente de Thetford. Les frais exigés de \$50 incluent la dégustation d'un grand cru et de tous les autres vins utilisés à titre expérimental.

Sears

- Place Fleur de Lys
- Place Laurier
- Galeries Chagnon

Venez rencontrer notre personnel qualifié pour le choix d'une de ces bagues

Sears croit en vous donnant une bonne valeur pour votre argent... que ce soit pour une pierre synthétique ou un véritable diamant. Nous vous le prouvons avec notre garantie ou satisfaction ou remboursement. Nos employés qualifiés se feront une joie de vous montrer notre sélection de bagues pour hommes, dames ou enfants tout en vous donnant des conseils sur différents points. 3 modèles illustrés de notre sélection de bagues en or jaune 10K pour dames. Tailles: 5 à 8. Aussi 1/2 taille.

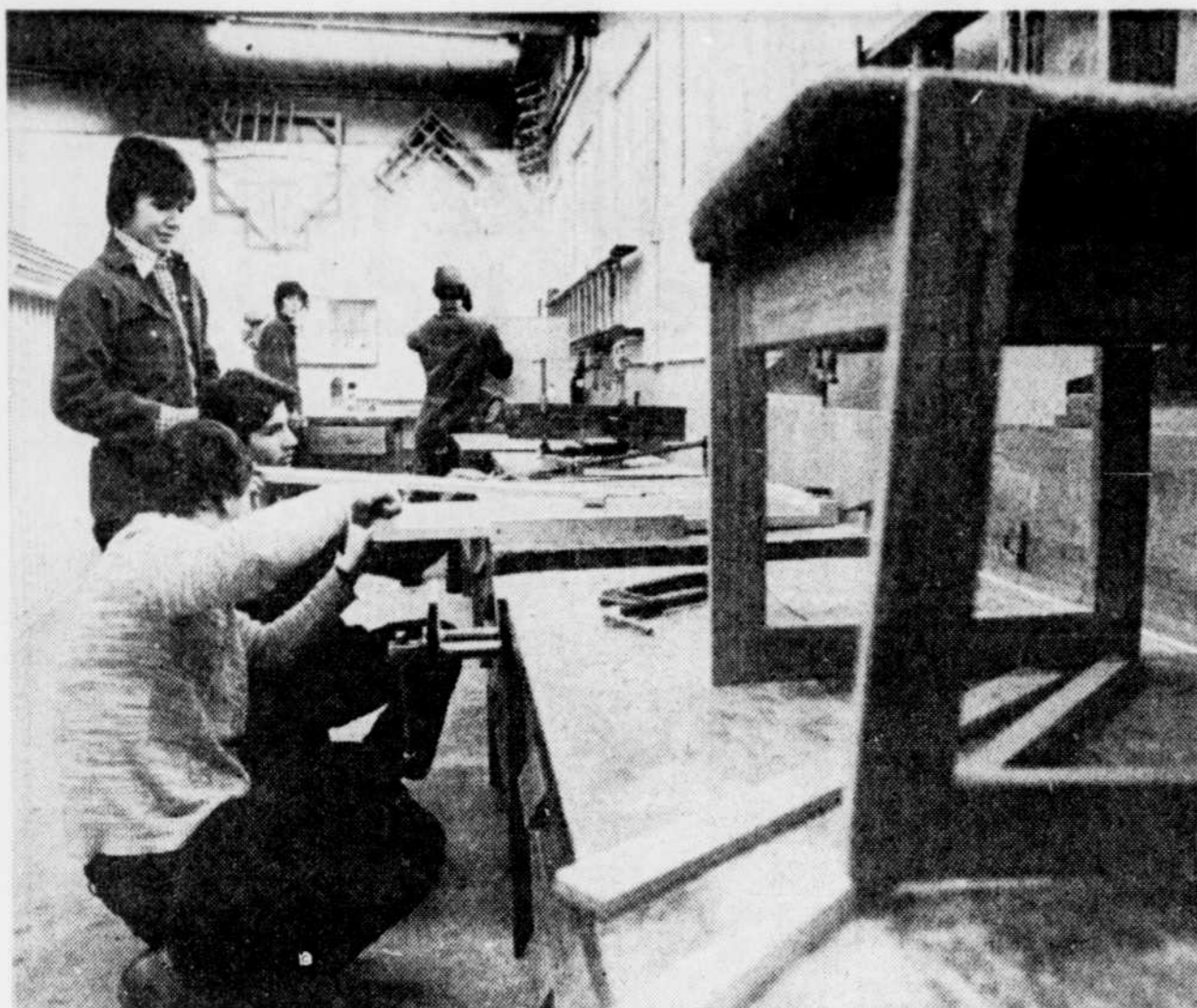
- a-Un véritable grenat, monture sculptée. # 34 885 \$75
- b-Noeud d'amour en or jaune 10K # 34 831 \$100
- c-Une véritable opale entourée de 4 véritables grenats sur monture contemporaine. # 34 934 \$106

Bijoux-Rayon 4

Simpsons-Sears Limitée

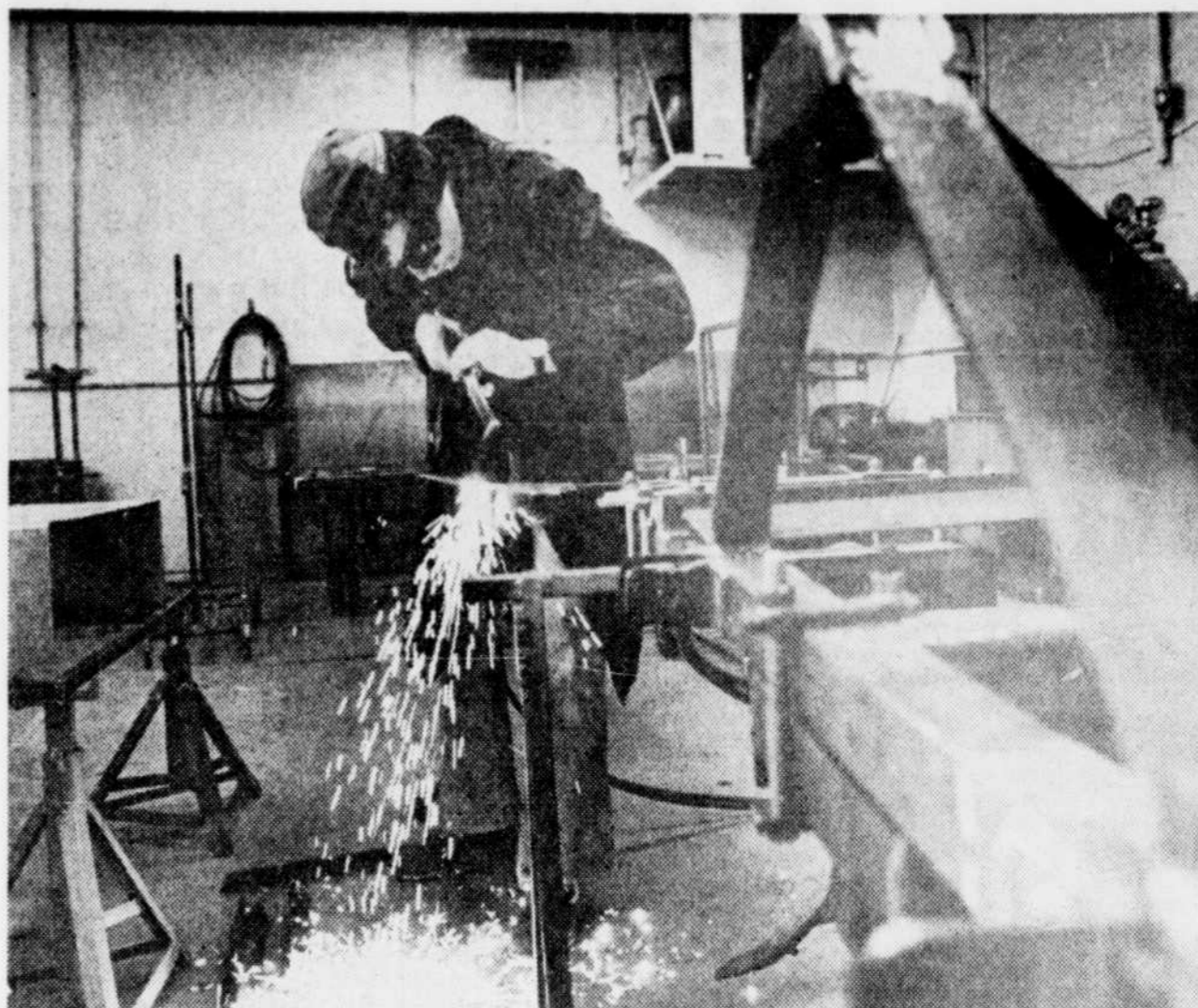
la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Jean-Christy



L'atelier de construction et de menuiserie.

Le Soleil, Clément Thibault



L'atelier de soudure.

Le Soleil, Clément Thibault

L'école de Sainte-Croix, unique en son genre

par Marc SAINT-PIERRE

Il subsiste à Sainte-Croix de Lotbinière, à une trentaine de milles au sud-ouest de Québec, sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, une école un peu spéciale: c'est l'École d'agriculture de Sainte-Croix.

L'institution, qui a tout un quart de siècle d'existence, est l'unique du genre qui a résisté au temps. C'est une école privée et un pensionnat.

Le Québec en comptait plusieurs autrefois. Le vent d'intégration du début des années soixante, qui a bouleversé le système d'éducation, en a emporté la plus grande partie. Celles qui ont tenté de survivre seules, soumises notamment au versement annuel d'une subvention gouvernementale, sont disparues une à une. Sauf une...

L'École d'agriculture de Sainte-Croix est une institution dont le Québec ne saurait se passer", explique son directeur, M. Alphonse Fortin, que LE SOLEIL a rencontré.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes: à peine 15 pour 100 des 1,200 nouveaux exploitants qui se lancent en agriculture au Québec annuellement — en reprenant la ferme familiale ou autrement — ont une formation académique adéquate, insiste M. Fortin.

L'école de Sainte-Croix est l'une des 16 institutions qui dispensent un cours de degré secondaire au Québec à l'heure actuelle. Quinze d'entre elles sont des polyvalentes du réseau public et l'option agricole qu'elles offrent à

leurs étudiants est une simple voie parmi d'autres.

L'école de Sainte-Croix est pour sa part unique. Son enseignement ne constitue pas une simple option mais sa raison d'être même, indique son directeur, M. Fortin.

Bilan remarquable

Son bilan demeure remarquable. L'école, ces trois dernières années, a "mis sur le marché" à elle seule un tiers environ de tous les diplômés en agriculture de niveau secondaire.

Bon an, mal an, l'École d'agriculture de Sainte-Croix décerne des diplômes à quelque 35 jeunes qui prendront la relève. D'une façon générale, 80 pour 100 de ces diplômés resteront en agriculture.

L'étudiant moyen de l'école de Sainte-Croix est le plus souvent un fils de cultivateur, il a 17 ou 18 ans et il provient des régions agricoles 2 ou 3, c'est-à-dire des deux grandes régions qui s'étendent sur les deux rives du fleuve ayant Québec pour point central.

Il devra posséder, en entrant à l'institution, un secondaire IV s'il s'inscrit au cours normal réparti sur deux années ou bien un secondaire V s'il choisit le cours intensif d'une seule année.

A sa sortie de l'école, il sera à même d'exploiter une ferme. Bien sûr, il ne saura pas tout, mais les connaissances pratiques qu'il a accumulées d'une façon générale à la ferme

familiale s'appuieront désormais sur une formation technique et scientifique.

Des ressources

L'école de Sainte-Croix peut compter sur d'excellentes ressources humaines pour mener à bien son programme. Trois agronomes, un technologiste agricole et trois techniciens de métier dispensent l'enseignement.

Les cours sont fondamentalement axés sur l'option production animale, soit sur la production laitière. Les étudiants n'en touchent pas moins à des cours de français et d'anglais, de productions végétales, d'économie et d'administration, de comptabilité de l'entreprise agricole, de sociologie rurale, de génétique animale, etc.

Des cours de constructions rurales, de mécanique et de soudure sont également dispensés aux étudiants.

L'école de Sainte-Croix compte tous les équipements qu'il faut. Outre les salles de classe, l'école s'est dotée d'ateliers où chacun peut apprendre, par exemple, à édifier la structure d'un bâtiment de ferme, à souder une remorque ou construire une herse, ou encore à réparer un tracteur de ferme.

Une belle serre est à la disposition des étudiants intéressés à faire des expériences horticoles.

Mais surtout, l'école possède une belle ferme laitière de quelque 35 vaches. La ferme est exploitée par un ancien de l'école, Jacques Lévesque, de Sainte-Croix même, qui reçoit un

salaires de l'institution en plus d'être intéressé aux bénéfices. Le quota global de lait de la ferme est actuellement de 400,000 litres de lait annuellement et il sera porté à 500,000 litres en août.

Les étudiants s'y rendent à deux reprises au cours d'une semaine de cours, soit au total une heure et demie. Sous la supervision des professeurs, ils apprennent entre autres comment évaluer un animal, comment préparer une ration, comment préparer un animal pour une exposition, etc.

La ferme, dans son entier, représente quelque 200 arpents de terre. Elle est équipée de près de \$90,000 de machinerie et son bétail est évalué à une cinquantaine de milliers de dollars.

Le pensionnat

Les étudiants sont logés dans des résidences subdivisées de façon à ce qu'ils occupent chaque chambre à deux.

Ces résidences, au nombre de quatre, possèdent tous les équipements nécessaires aux étudiants pour assurer leur entretien.

L'atmosphère quasi familiale qui découle de ce système de résidence est encore renforcée par la présence de l'épouse du directeur, Mme Fortin, par exemple, n'hésitera pas à enlever du mur d'une chambre d'étudiant la photographie un tant soit peu provocante d'une pin-up.

\$450,000

Tout le complexe de Sainte-Croix coûte quelque \$450,000 à faire fonctionner annuellement.

Le ministère de l'Éducation — les diplômés décernés par l'institution sont de lui — verse une subvention annuelle de quelque \$300,000 pour assurer son fonctionnement. Autrefois, cette subvention était versée annuellement mais depuis 1976, un programme quinquennal assure à l'école une plus large marge de manoeuvre.

D'autres sommes sont versées par les Fondations Joseph-Rhéaume. L'école a également sa propre fondation pour assurer la survie de l'institution.

Enfin, la ferme laitière et le revenu tiré du pensionnat — un pensionnaire doit verser \$50 mensuellement et l'État y ajoute \$105 — peuvent éventuellement assurer d'autres revenus à l'École d'agriculture de Sainte-Croix.

L'institution n'a pas échappé au vent de la contestation. Cette année, l'école a été accusée de ne pas favoriser une réelle intégration de ses étudiants au monde agricole.

"Le problème vient du fait que l'agriculture se diversifie énormément ces années-ci", explique M. Fortin. L'école n'a vraisemblablement pas les

moiens d'offrir tout un éventail d'options à ceux qui le désiraient.

Il faudra que ce soit clair à l'avenir, conclut-il. L'école de Sainte-Croix offre un cours d'exploitant spécialisé dans la production laitière.

C'est à la consolidation de cette option que travailleront les différents intervenants à l'école de Sainte-Croix cette année, souligne M. Fortin.



Alphonse Fortin, le directeur de l'École d'agriculture de Sainte-Croix.

Chaussez les confortables Scholl

VENTE

AVANT PAQUES

Épargnez maintenant sur les confortables chaussures Scholl de renommée mondiale. Il n'y a pas tous les modèles dans toutes les tailles. Alors dépêchez-vous!

CHAUSSURES POUR FEMMES

PRIX DE VENTE:

39.00 à 46.00

MAINTENANT

29⁹⁰ à 36⁹⁰

La vente se termine le 7 avril.

QUANTITES LIMITEES
MODELES DISCONTINUES
1/2 PRIX

Scholl

Magasin pour le Confort® des pieds

495, boul. Charest est, (Coin rue de l'Eglise) Québec 2, Tél.: 525-7949



Syndicat DE QUÉBEC

• Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys

SPÉCIAL de PÂQUES

10⁰⁰ de réduction sur tous nos modèles de perruques!

Pâques... c'est le goût de la nouveauté. Offrez-vous une nouvelle perruque et obtenez un rabais de 10.00

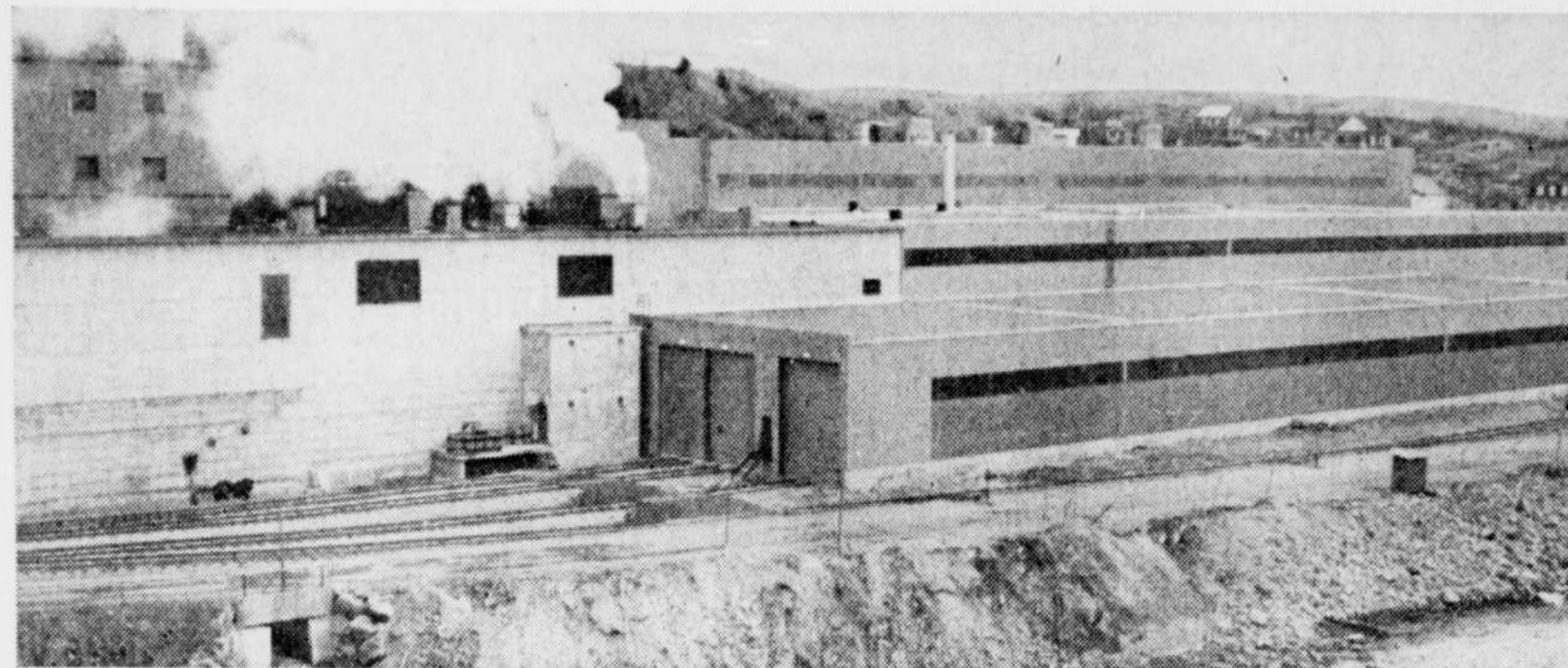
GRATUIT

De plus, à l'achat de votre perruque, vous recevrez gratuitement une brosse et un shampooing pour votre perruque. Valeur de 5.00

Cette offre se termine le 14 avril '79

Perruques, 6e étage, Mail St-Roch, Place Laurier, Place Fleur de Lys.

stome · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur



Le Soleil

Les travailleurs à la Compagnie de papier Charlevoix, dont une grande partie des actions sont détenues par Donohue, sont en grève depuis le 20 octobre dernier.

Le chef syndical de la Donohue lance un appel à la solidarité

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

CLERMONT — Le président du Syndicat des travailleurs du papier de Clermont, M. Normand Gagnon, a ex-

horté les grévistes de la Donohue et leurs femmes à se serrer les coudes plus que jamais à la suite de la nomination d'un médiateur dans le dossier.

Selon M. Gagnon, le média-

teur, M. Robert Chagnon, tiendra compte du rapport de force s'il vient à devoir produire certaines recommandations dans le dossier. S'il percevait une certaine division parmi les grévistes, cela pourrait l'influencer dans la

rédaction de son rapport.

M. Gagnon avait été invité, en compagnie du comité de négociations syndical, à prendre la parole lors d'une assemblée, réunissant 150 femmes, au sous-sol de l'égl-

se de Clermont. En après-midi, il s'était entretenu avec 300 travailleurs, lors d'une assemblée d'information.

Après que le négociateur, M. Claude Rioux, eut fait une rétrospective du déroulement des négociations depuis avril 1978, le chef syndical a tenu à faire une mise au point, relativement à la formation d'un nouveau comité de femmes, s'étant donné comme mandat d'accélérer les négociations pour en arriver au règlement du conflit le plus tôt possible. "Ce comité est néfaste dans les moments que nous vivons actuellement", a lancé le président du syndicat, en ajoutant qu'il aurait plutôt préféré la formation d'un comité de commerçants et d'associations "non pas pour aller nous détruire, mais pour nous appuyer".

Médiation

Pour M. Claude Rioux, les prochaines séances de médiation seront sans doute ardues, mais elles valent la peine d'être tentées si chacune des parties se présente avec la ferme intention de travailler pour faire avancer les négociations. Il a d'ailleurs assuré l'assistance que du côté syndical, ce serait le cas.

plus brefs délais et les meilleurs intérêts de tous".

"C'est pourquoi, dit-il, j'invite toutes les anciennes employées qui désirent reprendre leur travail, à communiquer avec moi par lettre ou au numéro de téléphone 397-5665."

M. Léo Lessard s'engage de plus à rémunérer les employées, non pas selon les normes du comité paritaire de la robe, mais bien de leur verser les salaires qui avaient été négociés par les parties patronale et syndicale, ce qui porterait à \$4,72 l'heure le salaire d'une couturière.

On rappelle que les quelque 75 employées syndiquées de l'entreprise Léo Lessard Inc. appartiennent à la section 298 affiliée à la FTQ et que le droit de grève à cette entreprise avait été voté dans un pourcentage de 77 pour 100 lors d'une assemblée générale tenue le 25 août dernier.

Le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, a annoncé en début de semaine la nomination d'un médiateur dans ce conflit qui dure depuis le 20 octobre dernier.

Les deux parties ont été convoquées à une première rencontre devant M. Chagnon aujourd'hui.

Retour au travail à l'usine Léo Lessard de Saint-Joseph

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — D'ici deux semaines, le travail reprendra à l'usine Léo Lessard Inc., à Ville Saint-Joseph de Beauce, qui se spécialise dans la fabrication de vêtements pour dames.

On rappelle qu'à cette entreprise beauceronne, un

conflit de travail durait depuis le 20 novembre et qu'il a pris fin ces jours derniers, par la révocation de l'accréditation syndicale.

Ce serait à la suite d'une vérification faite par le commissaire-enquêteur qu'on a constaté que la partie syndicale ne s'était pas conformée à la partie de la loi du Code du travail sur la cotisation

personnelle d'un syndiqué.

Joint par téléphone à son bureau de Saint-Joseph, M. Léo Lessard a déclaré au SOLEIL "qu'il désire informer les employées que tous les désagréments occasionnés par ce conflit de travail sont choses du passé et qu'aujourd'hui il faut repartir à neuf et remettre l'entreprise en marche dans les

Echange entre Lévisiens et Grand-Quévillais, cet été

par Michel DAVID

LEVIS — Une quarantaine de jeunes Lévisiens et Lévisiennes participeront, cet été, à un échange culturel entre les villes jumelées de Lévis et de Grand-Quévilly, en Normandie française.

C'est le 13 mai 1969 que la ville de Lévis et la commune de Grand-Quévilly procédaient à une entente de jumelage dans le but de favoriser des échanges à caractère culturel et social entre leurs populations.

Un premier échange eut lieu en 1976, initiative dont bénéficièrent 40 Lévisiens et Grand-Quévillais. Devant le succès qu'a connu cette expérience, on a décidé de la répéter cette année.

L'échange 1979 est dû à l'initiative de la ville de Lévis, de la Commission scolaire régionale Louis-Frédette, du cégep de Lévis-Lauzon, du couvent de Lévis, ainsi que de la Jeune Chambre de Lévis-Lauzon.

Les participants, garçons et filles, travailleurs ou étu-

diants, devront être âgés de 16 à 21 ans, et avoir la possibilité d'accueillir un participant français chez eux du 30 juin au 16 juillet. Le voyage en France aura lieu du 5 au 20 août.

Chacun des 40 participants devra s'attendre à déboursier \$350, le surplus étant financé par les diverses institutions impliquées dans le projet, et par d'éventuels commanditaires. Toute information peut être obtenue auprès des responsables dans chacune des institutions ci-haut mentionnées.

CSC AVIS PUBLIC
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE
DE CHARLESBOURG
COMTE DE CHARLESBOURG
Conformément à l'article 107 de la Loi de l'Instruction publique, avis est, par la présente, donné que la liste des électeurs a été déposée à mon bureau le deux (2) avril 1979. Plus précisément, cette liste est celle des personnes qui ont la qualité d'électeur dans les quartiers de la Commission scolaire de Charlesbourg ou une élection doit être tenue le onzième (11e) jour du mois de juin 1979. La votation, s'il y a lieu, se tiendra dans les quartiers numéros: 5, 7, 8, 9, 12 et 18. Pour être inscrit sur la liste des électeurs, une personne:

- doit avoir au moins dix-huit (18) ans et être citoyen canadien;
- doit être domiciliée dans la municipalité scolaire ou être propriétaire d'un bien-fonds ou d'un bâtiment et être inscrite comme tel au rôle d'évaluation;
- ne doit pas être frappée d'une incapacité légale autre que la minorité.

Dans les quinze (15) jours de l'avis de dépôt de la liste, quiconque croit que son nom ou celui d'une autre personne a été omis ou inscrit sans droit sur la liste peut déposer à ce sujet une demande écrite en inscription ou en radiation à mon bureau situé à 5125, 2e Avenue, Charlesbourg, G1H 6L2. Donnée à Charlesbourg, ce 2 avril 1979.

Russel Ledue,
Président d'élection

COMMISSION SCOLAIRE SAINTE-FOY AVIS PUBLIC LISTE DES ELECTEURS

Avis public est, par le présent, donné à tout citoyen canadien âgé d'au moins 18 ans et domicilié ou propriétaire d'un bien-fonds ou d'un bâtiment dans cette municipalité, que la liste des électeurs est déposée à mon bureau où elle peut être examinée par les intéressés, pendant quinze jours, à compter de cet avis. Durant ce temps, quiconque croit que son nom ou celui d'une autre personne a été omis ou inscrit sans droit sur la liste peut déposer à ce sujet une demande écrite en inscription ou en radiation, au bureau du directeur général.

La liste des électeurs sera homologuée, avec ou sans amendements, à la session des commissaires qui aura lieu le 24 avril 1979, au siège social de la Commission scolaire Sainte-Foy, 1000, avenue Joli-Bois, Sainte-Foy, à 20h.00. A compter de ce jour, la liste des électeurs entrera en vigueur et le demeurera jusqu'à constitution d'une nouvelle liste.

Donné à Sainte-Foy ce 2e jour du mois d'avril 1979.
Jacques FLEURANT,
Directeur général.

Ci-après la nomenclature des quartiers où il y aura élection le 11 juin 1979 et pour lesquels la liste des électeurs a été constituée:

Quartier 03: Sainte-Geneviève
Quartier 10: St-Jean-Baptiste-de-la-Salle
Quartier 11: Notre-Dame-de-Foy
Quartier 13: Ste-Isabelle
Quartier 14: St-Louis-de-France
Quartier 15: St-Yves

Un exemplaire, pour consultation, sera affiché du 2 au 16 avril à l'église des quartiers ci-dessus mentionnés. Le bureau du directeur général est situé au:

1000, avenue Joli-Bois, Sainte-Foy.
HEURES D'OUVERTURE:
8h.45 à 11h.45
13h.00 à 16h.30
du lundi au vendredi inclusivement.

COLLÈGE O'SULLIVAN LIMOULOU

Cours régulier de deux ans

- commis comptable; cours intensif d'un an • sténo-dactylo
- commis de bureau • secrétaire de service

Secrétariat: Cours intensif d'un an

«UNE COMPÉTENCE QU'ON RECONNAÎT.»

1008, 3e Avenue, Limouluou, Tél.: 523-4769

en bref

Volley-ball

LEVIS — Le tournoi provincial de volley-ball récréatif Molson, commencé le 1er avril, se poursuivra les 6, 7 et 8 avril à la polyvalente de Lévis. Une soixantaine d'équipes masculines et féminines de tous les coins du Québec y participeront.

Auxiliaires d'hôpitaux

LEVIS — La réunion annuelle de l'Association des auxiliaires bénévoles d'hôpitaux de la région 03 aura lieu mercredi, le 4 avril à 14h, à l'édifice de l'Assurance-vie Desjardins, 200, des Commandeurs, Lévis.

Hockey mineur

LEVIS — Un festival de hockey mineur se déroulera à l'aréna de Lévis les 6, 7 et 8 avril. Des équipes de Lévis, Edmundston et de Ville Saint-Laurent participeront à ce festival dans les catégories pee wee, bantam et midjet. De nombreuses activités parallèles sont prévues, notamment un souper canadien qui sera donné le 7 avril, de 16h à 20h, à l'aréna de Lévis. L'entrée est de \$2 pour les enfants et de \$3 pour les adultes. Le même soir, il y aura danse à l'école Champagnat (30, rue Champagnat, Lévis), à compter de 20h.

Maniement d'armes à feu

SAINT-PAMPHILE — Des cours de sécurité dans le maniement des armes à feu auront lieu aux dates et endroits suivants: Saint-Pamphile, comté de L'Islet, à la polyvalente, samedi 7 avril en soirée; polyvalente de Lévis, 7 avril, en soirée; auditorium de la polyvalente de Donnacona, mercredi 11 avril, et jeudi 12 avril, en soirée. Le nombre de personnes par cours étant limité, il est recommandé de s'inscrire à l'avance aux endroits précités.

Festival des Chevaliers de Colomb

DONNACONA — Plus de 25 équipes sont attendues à Donnacona les 7 et 8 avril pour participer au festival annuel de ballon sur glace des conseils de Chevaliers de Colomb du Québec. Cette compétition se veut une occasion de fraterniser pour les Chevaliers de la province alors que seuls les membres en règle peuvent y participer. Trois classes (A, B, C) réuniront les équipes participantes. Cet événement est sous la responsabilité du conseil 2814 des Chevaliers de Colomb de Donnacona.

Société d'histoire

LEVIS — La Société d'histoire régionale de Lévis tiendra sa prochaine assemblée au Centre Pierre-Georges-Roy (17, rue Notre-Dame, Lévis), le mercredi 4 avril à 20h. Au programme: une causerie, avec projection de diapositives, de M. Donald Guay, historien, sur le thème de "La vie populaire de 1850 à 1900".

Garage municipal de Lauzon

LAUZON — Le député de Lévis à l'Assemblée nationale, M. Jean Garon, a procédé lundi dernier à une visite du garage municipal de Lauzon, récemment rénové. Les travaux commencés l'an dernier sont maintenant complétés à 98 pour 100. Le coût total aura été de \$370.000, dont une somme pouvant aller jusqu'à \$150.000 accordée par le gouvernement du Québec dans le cadre du programme d'aide à la rénovation d'édifices municipaux (PAREM) de l'Opération solidarité économique (OSE). L'inauguration du nouveau garage devrait avoir lieu dans les prochaines semaines.

Vol de \$60,000

THETFORD MINES — La sûreté municipale de Thetford Mines poursuit difficilement ses recherches en vue de retracer les auteurs de l'important vol qui a été perpétré, il y a une dizaine de jours, à la boutique L'Hom, située dans le complexe commercial "Les Galeries de Thetford". Les cambrioleurs ont emporté pour une valeur de \$60.000 de complets, de paletots et de vestons en cuir et en suède. Selon un enquêteur, le vol aurait été réalisé par une bande professionnelle.

Les amoureux du vin

THETFORD MINES — Un cours intensif d'oenologie (science qui traite du vin, de sa préparation, de sa conservation, etc.) d'une durée de 24 heures, sera donné à Thetford Mines, au club des Elans ou à l'école polyvalente les 8 et 22 avril, ainsi que le 6 mai. Il sera présenté par M. Michel Morad, professeur à l'université du Québec et directeur de la Maison des vins de Québec. Vingt-cinq inscriptions seront acceptées par le responsable de cette initiative, M. Jean-Yves Paquet, 1784, rue Marier, à Thetford, tél. 335-5009 ou 338-0171, ext. 213 à l'école polyvalente de Thetford. Les frais exigés de \$50 incluent la dégustation d'un grand cru et de tous les autres vins utilisés à titre expérimental.

Sears

- Place Fleur de Lys
- Place Laurier
- Galeries Chagnon

Venez rencontrer notre personnel qualifié pour le choix d'une de ces bagues

Sears croit en vous donnant une bonne valeur pour votre argent... que ce soit pour une pierre synthétique ou un véritable diamant. Nous vous le prouvons avec notre garantie ou satisfaction ou remboursement. Nos employés qualifiés se feront une joie de vous montrer notre sélection de bagues pour hommes, dames ou enfants tout en vous donnant des conseils sur différents points. 3 modèles illustrés de notre sélection de bagues en or jaune 10K pour dames. Tailles: 5 à 8. Aussi 1/2 taille.

a-Un véritable grenat, monture sculptée. # 34 885 \$75
b-Noeud d'amour en or jaune 10K # 34 831 \$100
c-Une véritable opale entourée de 4 véritables grenats sur monture contemporaine. # 34 934 \$106

Bijoux-Rayon 4

Simpsons-Sears Limitée